



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale
des Territoires (DDT)

Service Environnement, Eau, Forêts

Affaire suivie par : ROSAY Sophie

Instructrice police de l'eau

Tél. : 04 79 71 72 83

Mél : sophie.rosay@savoie.gouv.fr

Chambéry, le 19 juin 2024

Le préfet

à

Monsieur le Maire d' AIX LES BAINS

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **travaux de reprises de berges sur 32 ml sur le Tillet, commune d'Aix les Bains**

Accord sur dossier de déclaration

Réf. : 73-2023-0100028935

COURRIER ENVOYE UNIQUEMENT PAR VOIE DEMATERIALISEE

Pour répondre à la sollicitation de vos services, dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement du code de l'environnement concernant l'opération de reprises de berges sur 32 mètres linéaires sur le Tillet, sur le territoire de la commune d'Aix les Bains et pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 25 août 2023, je vous confirme que **vous pouvez entreprendre cette opération.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Copies du récépissé et de ce courrier doivent être affichés pendant une durée minimale d'un mois pour information dans les lieux prévus à cette effet. Ces deux documents

Direction Départementale des Territoires (DDT)
L'Adret – 1 rue des Cévennes – BP 1106
73011 CHAMBÉRY Cedex
Tél : 04 79 71 73 73
Mél : ddt@savoie.gouv.fr
Site internet : www.savoie.gouv.fr

seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Savoie durant une période d'au moins six mois.

Pour le préfet et par délégation
Le responsable de l'unité Aménagement des
Milieux Aquatiques

Olivier BARDOU

Bardou
Olivier

Signature
numérique de
Bardou Olivier
Date :
2024.06.19
14:14:18 +02'00'